

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

**27 FÉVRIER 2023**  
**20H00**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 27 février 2023, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents: Maire: Monsieur Beny Masella  
Conseillères: Madame Lauren Small-Pennefather Siège 1  
Madame Elizabeth Ulin Siège 2  
Madame Colleen Feeney Siège 3  
Madame Maria Torres Siège 4

Aussi présents: Madame Valentina Maria Todoran, Directrice générale par intérim  
Maître Claude Gilbert, Greffier  
Madame Elisabeth Roy, Responsable des communications

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.  
Me Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Vingt-et-une (21) résidents et visiteurs y assistaient.

**1. Ouverture de la séance**

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230227-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h04.

**2. Accueil des visiteurs**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du lundi 27 février 2023 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230227-002

**4. Approbation des procès-verbaux**

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes:

- séance ordinaire du 30 janvier 2023;
- séance spéciale du 2 février 2023.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230227-003

**5. Correspondance**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**6. Rapport du Maire**

Le maire Masella a mentionné que le conseil s'engagera formellement, lors de cette séance et comme promis, à tenir un vote sur le centre de sports et de loisirs après l'ouverture des soumissions et que les effets sur la facture fiscale seront connus de manière plus détaillée. La date de ce vote n'est pas encore été déterminée, mais on peut supposer qu'il aura lieu en avril. Il a noté que, bien que la tenue d'un registre ait été annoncée lors de la séance ordinaire du Conseil de janvier et de la séance spéciale du 2 février, qu'elle ait été publiée dans un bulletin électronique et affichée sur le site Web et reportée dans *The Suburban*, certaines personnes ont déclaré que ce n'était pas suffisant pour informer la population. Bien que le maire ne soit pas d'accord, il a déclaré que la ville ferait mieux. Pour être clair, le registre visait strictement à forcer la tenue d'un référendum sur un règlement d'emprunt, rien d'autre. Le vote qui aura lieu sera un vote sur le projet dans son ensemble, lorsque le coût du projet et l'impact sur le compte de taxes seront connus. Les résidents pourront alors prendre une décision en connaissance de cause. La décision sera prise à la majorité des voix exprimées.

## **7. Rapport des Conseillers**

### **a) Siège Numéro 2**

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Travaux publics, Communications et Environnement (1).

### **b) Siège Numéro 3**

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Finances, Récréation et aux sujets liés au statut de municipalité ami des aînés.

### **c) Siège Numéro 4**

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme (1) et Environnement (2).

### **d) Siège Numéro 1**

Lauren Small-Pennefather, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Urbanisme (1).

## **8. Première période de questions du public**

À 20h26, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général. Les questions soumises à l'avance furent également prises.

### **1. Brian Benedetti**

Il demanda quel était le pourcentage exact de résidents de Montréal-Ouest qui utilisent l'aréna, étant donné que les chiffres semblent varier d'une source à l'autre. Il souligna que le projet prévoit utiliser le centre à l'année. Il s'interrogea sur les coûts opérationnels supplémentaires engendrés par le nouveau centre en plus de l'investissement de départ.

### **2. Paul Kenton**

Il a comparé le plan de Montréal-Ouest à celui de la ville de Mont-Royal, qui construit un centre sportif sans aréna. Demande si la Ville pourrait présenter divers scénarios d'emprunt avant l'ouverture des soumissions. Il s'interroge également sur la possibilité d'avoir deux comités, l'un pour examiner la proposition actuelle et l'autre pour une proposition alternative, au cas où les résultats de l'appel d'offres nécessiteraient une réduction de l'ampleur du projet.

### **3. Frank Csik**

Il demanda pourquoi la ville doit envisager l'organisation d'un référendum sur ce projet, au lieu d'organiser simplement une séance publique bien annoncée et suivie. Il douta que les coûts accessoires du projet aient été pris en considération.

### **4. Pascal Blais**

Il s'inquiéta des hausses de taxes pour les jeunes familles en raison du projet d'aréna. Il mentionna comprendre du règlement d'emprunt que davantage d'argent va être emprunté que ce qui fut dit dans le passé.

### **5. Timothy O'Neill**

Il était préoccupé par les informations et communications en lien avec le futur vote. Il avait une question concernant la raison de la différence entre la hausse de taxe moyenne et la sienne.

### **6. Ian Robinson**

Il demanda si la Conseillère Feeney pouvait s'engager à partager la formule utilisée pour calculer la taxe après que les coûts seront connus suite à l'ouverture des soumissions. Il avait également une question concernant les coûts de déneigement.

**7. Catherine Beaubien**

Elle se demanda quel sera le statut des projets d'infrastructure pour les routes ou aqueduc considérant le poids du projet de centre sportif sur la dette de la Ville.

**8. Abby Shyavitz**

Elle avait une question concernant les travaux prévus en 2022 pour un montant de 2.5 millions \$ en l'absence de travaux routiers ou d'aqueduc. Elle souhaita également savoir si elle pouvait avoir une copie de la résolution concernant le vote.

**9. Santino Testani**

Il demanda si la Ville planifiait installer davantage de bornes de recharge électrique pour les véhicules.

**10. Shamron Spence**

Elle demanda si une patinoire additionnelle était prévue ou avait été considérée pour le nouveau centre sportif. Elle demanda si les questions de protections de l'intimité avaient été considérées lorsque les vestiaires, en tenant compte des jeunes enfants et des femmes.

**11. Linda Hammerschmid**

Elle mentionna que les communiqués dans *The Informer* portait à confusion. Elle demanda comment le Conseil pouvait céder un vote le 27 février quand l'ouverture des soumissions est sensée avoir lieu le 17 mars.

**12. Maria Macheras**

Elle demanda si la Ville pouvait donner la liste des rues prioritaires en ce qui concerne les travaux d'excavation et de pavage, afin que les résidents puissent connaître l'ordre de priorisation.

**13. Evelyne Pytko**

Elle déclara qu'un traitement équitable et démocratique des personnes âgées qui souhaitaient faire entendre leur voix au sujet du projet d'aréna devrait inclure un souci de mieux leur communiquer les informations pertinentes, considérant que plusieurs n'ont pas accès à internet.

**14. Andre Chenier**

Sachant que 1 1716 000\$ ont été dépensés pour la planification du centre sportif, il demanda si les résidents pouvaient être assurés que pas d'autres fonds ne sera dépensé avant que le vote n'ait lieu.

**15. Andrew Chapman**

Il proposa d'enlever la patinoire du projet d'aréna, afin de réduire les coûts et augmenter l'espace disponible pour une plus grande diversité de résidents et d'activités. Il demanda à la Ville de partager tout document qui peut montrer comment cette négociation peut être menée avec le gouvernement concernant l'aide financière.

**16. Jane Stanbury**

Elle se demandait quelle était la politique de la Ville sur les « Groupe de garage » qui joue de la musique la fin de semaine de manière forte. Dans les récents mois, un groupe a joué tellement fort qu'elle pouvait l'entendre avec les fenêtres et les rideaux fermés, et ce, les samedi et dimanche après-midis.

**17. Susan Elgie**

Elle souhaita une mise à jour sur le progrès de la prohibition des foyers, poêle et fournaise à bois. Une prohibition aiderait tout le monde à mieux respirer. Elle demanda également à la Ville de remplacer les trottoirs sur Brock au nord de Curzon.

**18. Alan Gowdey**

Il souhaita connaître le calendrier, le coût et la source du financement du projet d'aréna.

**19. Daniel Markuze**

Il souhaita connaître le fardeau fiscal sur chaque ménage de Montréal-Ouest à la suite de la construction du nouveau centre sportif et récréatif, en se basant sur les estimations actuelles. Il demanda également pourquoi la Ville dépenserait tout son excédent non affecté sur la construction du centre et ne laisserait rien pour les situations d'urgence.

**20. Scott Miller**

Concernant le vote pour le nouvel aréna, il demanda quel pourcentage sera requis pour approuver le projet et si cela sera basé sur le nombre de personnes ayant voté ou le nombre de personnes éligibles à voter. Il a également demandé si le Conseil, maintenant, s'engagerait à soumettre un plan modifié sans aréna si le résultat du vote n'était pas d'approuver le projet existant.

**21. Jessica Lawson**

Elle demanda si la subvention gouvernementale pour le projet de centre sportif et récréatif était conditionnelle à ce que le projet inclut une aréna.

**22. Kevin Alladin**

Il était préoccupé quant à la sécurité du passage piétonnier aux heures de pointe le soir lorsqu'il y a beaucoup de trains. Les agents de circulation doivent être beaucoup plus attentifs au moment où les barrières sont abaissées. Il demanda si des agents de sécurité publique pourraient être postés à cet endroit pour aider.

**23. Jessica Mccutcheon**

Elle déclara qu'une des raisons pourquoi elle a acheté une maison dans cette ville est la plus-value d'avoir une piscine et une aréna à proximité. Elle ajouta qu'elle était préoccupée par la possibilité que sa maison perde de la valeur s'ils ne sont pas remplacés

**24. Domenica Pulcini**

Elle demanda une voie cyclable bien indiquée sur Brock S. pour des raisons de sécurité.

**25. Judee Ganten**

Elle demanda le coût de la production et de la distribution de la brochure qui a été livrée avec *The Informer* la semaine dernière et qui concernait les mérites du projet d'aréna.

**26. Danielle Shashoua**

Elle demanda s'il serait possible de refaire la tenue du registre concernant le règlement d'emprunt pour la construction d'une nouvelle aréna, mais cette fois avec plus d'équité et de transparence, afin que plus de résidents soient au courant. Elle demanda également quelles seraient les recours disponibles aux résidents affectés par les nuisances sonores lors de la construction.

La première période de questions prit fin à 21h26.

**9. Contrats et Greffe**

**a) Engagement à tenir un vote sur la construction d'un nouveau centre sportif et récréatif**

ATTENDU que le règlement n° 2023-001 décrétant des travaux de construction d'un nouveau centre sportif et récréatif et autorisant un emprunt de 27 318 686\$ à cette fin a été adopté le 2 février 2023;

ATTENDU qu'un registre a été ouvert le 14 février 2023 permettant aux personnes habiles à voter de l'ensemble de la municipalité de demander un référendum sur ce règlement, conformément à la loi;

ATTENDU que le nombre minimal de signatures pour forcer la tenue d'un référendum était de 391, alors que 329 ont été reçues;

ATTENDU que le règlement est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

ATTENDU que la Ville, malgré ce résultat, juge approprié de tenir un vote des résidents sur le nouveau Centre sportif et récréatif, compte tenu de l'ampleur du projet;

ATTENDU que ce vote aura lieu lorsque l'information sera disponible concernant les coûts de construction et l'impact sur les taxes, ce qui sera déterminé après l'ouverture des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public qui a été lancé en janvier ;

ATTENDU que la date limite de l'appel d'offres est le 17 mars, sous réserve de prolongation si nécessaire;

ATTENDU que le Conseil s'est engagé à réaliser le projet, mais n'ira pas de l'avant sans s'assurer que les coûts respectent le budget et qu'il a l'appui des résidents de Montréal-Ouest;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest s'engage à tenir un vote sur le projet de construction du nouveau centre sportif et récréatif après l'ouverture et l'évaluation des soumissions.
- 2) Que ce scrutin soit décidé à la majorité simple des voix exprimées.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230227-004

**b) Amendement à la résolution # 20200929-006 (Développement Easton S.E.C.)**

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a accepté une offre d'achat de *Guerrera Tedeschi Investments Inc.* pour le lot 1 292 196 en vertu de la résolution #20200929-006;

ATTENDU que la Ville a convenu par la suite de conclure un contrat de vente avec *The Easton Development L.P.*, une société liée agissant à titre de promoteur, en vertu de la résolution #20201026-005;

ATTENDU que la directrice générale, Me Raffaella Di Stasio, qui est en congé de maternité, a été désignée comme signataire autorisée pour tous les documents nécessaires au nom de la Ville en vertu de la première résolution, à l'exception du contrat de vente pour lequel la signature du Maire était également requise en vertu de la seconde résolution;

ATTENDU que l'acheteur et le promoteur étaient tenus de fournir un certain nombre de garanties et d'instruments financiers conformément à la promesse d'achat et au contrat de vente;

ATTENDU que ces documents ont été soumis à la Ville pour validation;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) Que Mme Valentina Maria Todoran, directrice générale par intérim, soit autorisée à signer, au nom de la Ville, une garantie corporative et un avenant au cautionnement d'exécution liés au développement Easton;

2) Que la résolution #20200929-006 soit amendée en conséquence.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230227-005

**c) Une Heure pour la Terre 2023**

ATTENDU que l'événement international « Une Heure pour la Terre » est parrainé par le Fonds mondial pour la nature et a lieu chaque année;

ATTENDU que cet événement a pour finalité de conscientiser l'opinion publique à l'importance des économies d'énergie afin de combattre les changements climatiques;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

1) Que la Ville de Montréal-Ouest éteigne les sources de lumières non indispensables pendant une heure le samedi 25 mars 2023 à compter de 20h30.

2) Que tous les résidents de Montréal-Ouest soient invités à se joindre à l'événement en faisant de même.

3) Que la Ville de Montréal-Ouest invite les autres municipalités de l'Île de Montréal à prendre part à l'événement « Une Heure pour la Terre 2023 ».

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230227-006

**10. Administration et finances**

**a) Approbation des déboursés – 28 janvier au 22 février 2023**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 28 janvier au 22 février 2023 totalisant 758 123.22 \$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230227-007

**b) Délégation de pouvoirs pour le mois de février 2023**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport du Directeur général concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois de février 2023.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230227-008

## 11. Service d'urbanisme

### a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

- 1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 22 février 2023.
- 2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
136 Westminster N	Remplacement d'une porte par une porte-patio et fermeture d'une fenêtre;
75 Ballantyne N	Peinturage de la porte arrière.

- 3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
340 Brock N	Remplacement de briques de la façade principale et de rebords de fenêtres;
407 Westminster N	Remplacement de neuf fenêtres.

- 4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
9 Ballantyne N	Remplacement de la porte avant;
326 Brock N	Transformation de la véranda en un espaces quatre-saisons;
20 Fenwick	Remplacement de trente-une fenêtres, la porte avant et arrière, remplacement de deux fenêtres par une porte-patio, enlèvement de la cheminée, remplacement du matériel de revêtement extérieur de l'extension arrière, modification de la toiture de l'extension arrière du rez-de-chaussée pour créer une terrasse sur le toit, la modification de deux ouvertures, la peinture du revêtement extérieur à l'avant et sur les côtés, remplacement des toits en métal de l'extension arrière au rez-de-chaussée et au deuxième étage par une membrane;
2 Easton	Remplacement de vingt-et-une fenêtres, de la porte avant, l'avant avant, de l'escalier avant, une porte, une porte-patio, le remplacement du matériel de toiture et peinture des fascias et du revêtement et de la toiture de l'extension arrière;
75 Ballantyne N	Remplacement de la porte avant;
45 Westminster S	Changement de la brique propose pour la nouvelle construction.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230227-009

### b) Demande de dérogation mineure – 202 Ballantyne Nord

*NOTE* La Conseillère Maria Torres résuma les éléments du dossier. Elle nota aussi que cette demande a été publiée dans un journal. Aucun commentaire n'a été reçu depuis cette publication (et aucun ne fut fait après que ces explications eussent été fournies).

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'accepter les plans soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 25 janvier 2023, conformément aux dispositions des règlements 2020-002 et G-18-0005, et la demande suivante de dérogation mineure au paragraphe 6 de l'article 4.1.10 du règlement de zonage en ce qui a trait à l'immeuble situé au 202 Ballantyne Nord dans la zone RA-4:

- afin de régulariser un empiètement de la galerie avant, qui se trouve à une distance de 4.0 mètres de la ligne de propriété, alors que la marge de recul avant est au minimum de 4.57 mètres, ceci ayant pour effet de réduire cette norme de 0.57 mètre.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230227-010

**c) Demande de dérogation mineure – 71 Strathearn Nord**

*NOTE* La Conseillère Maria Torres résuma les éléments du dossier. Elle nota aussi que cette demande a été publiée dans un journal. Aucun commentaire n'a été reçu depuis cette publication (et aucun ne fut fait après que ces explications eussent été fournies).

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'accepter les plans soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 25 janvier 2023, conformément aux dispositions des règlements 2020-002 et G-18-0005, et la demande suivante de dérogation mineure à la grille de spécifications applicable sous l'article 3.2.2 du règlement de zonage en ce qui a trait à l'immeuble situé au 202 Ballantyne Nord dans la zone RA-4:

- afin d'autoriser un projet d'agrandissement à l'arrière du bâtiment existant, lequel est un jumelé, avec une marge de recul latéral de zéro (0) mètre du côté Nord-Ouest, au lieu du minimum requis de 1.2 mètres dans cette zone pour un bâtiment détaché, ceci ayant pour effet de réduire cette norme de 1.2 mètres;
- en conditionnant toutefois cette dérogation à l'obligation de respecter, du côté non jumelé au voisin de l'agrandissement projeté, la marge latérale totale de 4.0 mètres.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230227-011

**12. Travaux publics**

**a) Paiement au CP pour travaux d'urgence**

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que la Ville de Montréal-Ouest consente à payer la compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique une somme de 56 678,90\$ (taxes incluses), selon la facture 1000-0011145231, pour des travaux d'urgence effectués le 6 octobre 2022 sur la surface et les rails du passage à niveau sur Westminster.

2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-03-599.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230227-012

**13. Ressources humaines**

**a) Embauche d'un contremaître**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que M. Lee Mendelsohn soit embauché au poste de contremaître, sujet à une probation de six mois débutant le 14 février 2023.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230227-013

**14. Nominations**

**a) Désignation du Maire suppléant**

*NOTE* Les dernières personnes ayant occupé le poste de maire suppléant, en commençant par le plus récent titulaire, sont Colleen Feeney, Lauren Small-Pennefather, Maria Torres et Elizabeth Ulin.

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

1) Que la Conseillère Elizabeth Ulin soit nommée à titre de maire suppléant pour les mois d'avril, mai, juin et juillet 2023.

2) Que la Conseillère Elizabeth Ulin soit aussi désignée pour remplacer, au besoin, M. le Maire Beny Masella au Conseil d'agglomération et qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise à ce propos, si nécessaire, au Conseil d'agglomération.

3) Que cette nomination prenne effet le 1<sup>er</sup> avril 2023.

Adoptée à l'unanimité.

# 20230227-014

**15. Dépôt de documents**

**a) Certificat portant sur la tenue d'un registre pour le règlement n° 2023-001**

Un certificat relatif à la tenue d'un registre qui a été ouvert le 14 février 2023 sur le règlement d'emprunt n° 2023-001 décrétant des travaux de construction d'un nouveau centre sportif et récréatif et autorisant un emprunt de 27 318 686\$ à cette fin fut déposé.

**16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**17. Seconde période de questions du public**

À 21h41, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance. Les questions soumises en ligne furent également prises.

Ian Robinson demanda d'où vient au juste le montant du règlement d'emprunt.

Stanley Reinblatt s'est plaint de l'impact de l'augmentation de la valeur des propriétés au rôle d'évaluation foncière et soutint la nécessité de revoir cette méthode de financement des municipalités.

Andrzej T. Manitius demanda quand l'estimé des coûts dans le règlement d'emprunt avait été fait. Il s'est plaint de l'état de la route à l'intersection de Avon et Westminster.

Pascal Blais s'est plaint de l'état de sa rue. Il demanda s'il va y avoir des donateurs majeurs pour l'aréna.

Sergio Giacobbe demanda si un rapport sur le trafic avait été commandé pour étudier les préoccupations de sécurité avec l'augmentation de l'activité autour d'un nouveau centre sportif et récréatif et le manque de places de stationnement dans le coin.

**18. Levée de la séance**

À 21h51, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.

# 20230227-015

---

Beny Masella  
Maire

---

Claude Gilbert  
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20230227*